

## Métropole du Grand Paris : une population en progression

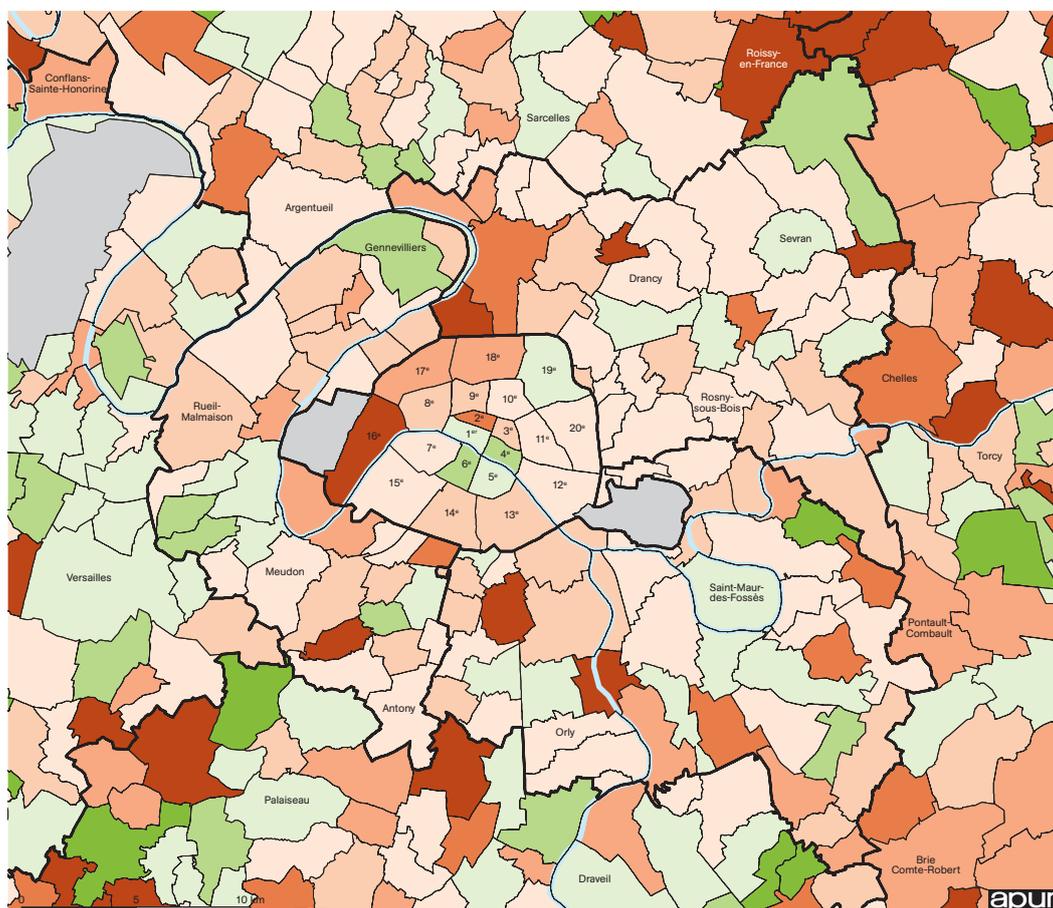
### RÉSUMÉ

6,70 millions d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2011, une population qui s'accroît au rythme de 37 500 habitants par an.

La métropole du Grand Paris, dont la création interviendra au 1<sup>er</sup> janvier 2016 conformément à la loi de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, compte 6 695 233 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2011 au

lieu de 6 507 781 en 2006. La population métropolitaine s'est ainsi accrue de 187 452 habitants de 2006 à 2011 ce qui représente un accroissement de 37 490 habitants par an soit un taux de croissance annuel de 0,6 %. Cette hausse prolonge celle qui était déjà constatée dans la période 1999-2005, au cours de laquelle le taux de croissance annuel était de

0,8 %. En 2011, la métropole représente 56 % de la population francilienne et contribue pour 58 % à la croissance démographique francilienne. Les quatre départements ainsi que la grande majorité des communes et des arrondissements qui composent la métropole participent à sa croissance démographique.



### Évolution de la population 2006-2011

#### Évolution annuelle moyenne de la population municipale légale

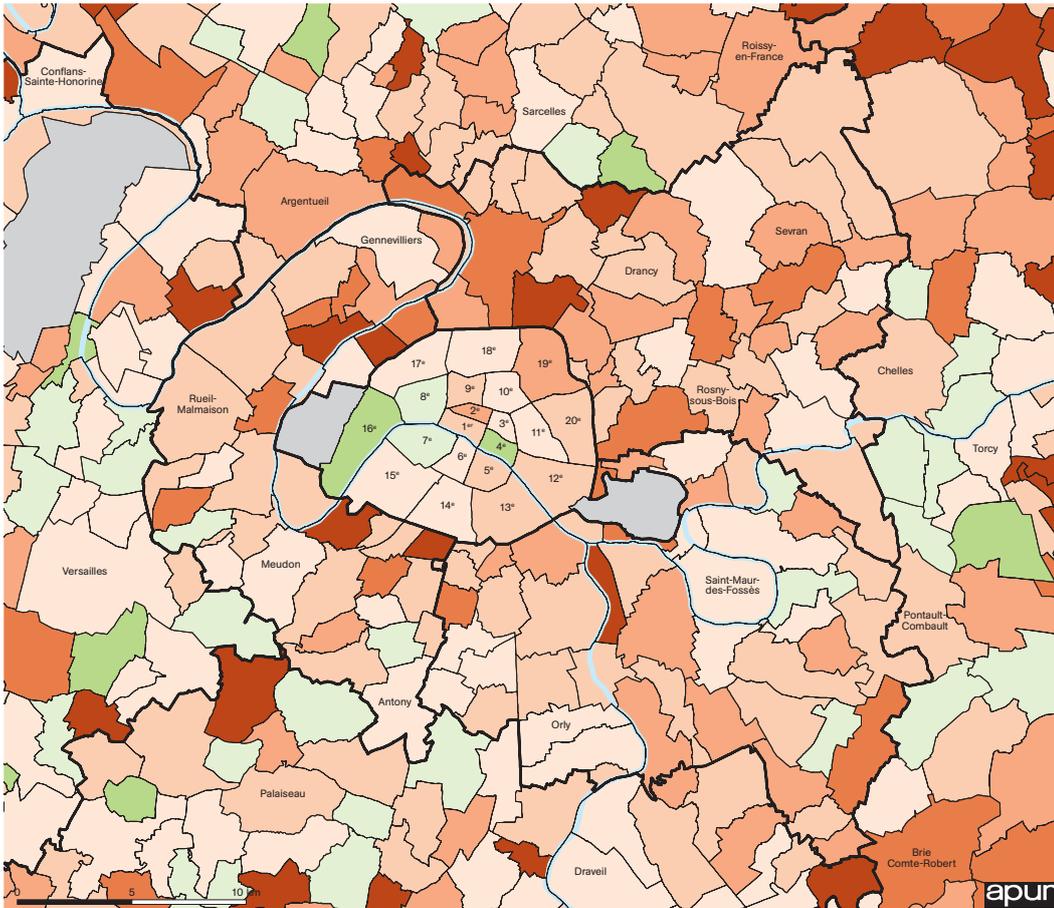
##### Hausse

- plus de 2 %
- de 1,5 à 2 %
- de 1 à 1,5 %
- de 0,5 à 1 %
- moins de 0,5 %

##### Baisse

- moins de 0,5 %
- de 0,5 à 1 %
- plus de 1 %

Source : Insee, recensement de la population 2006 et 2011



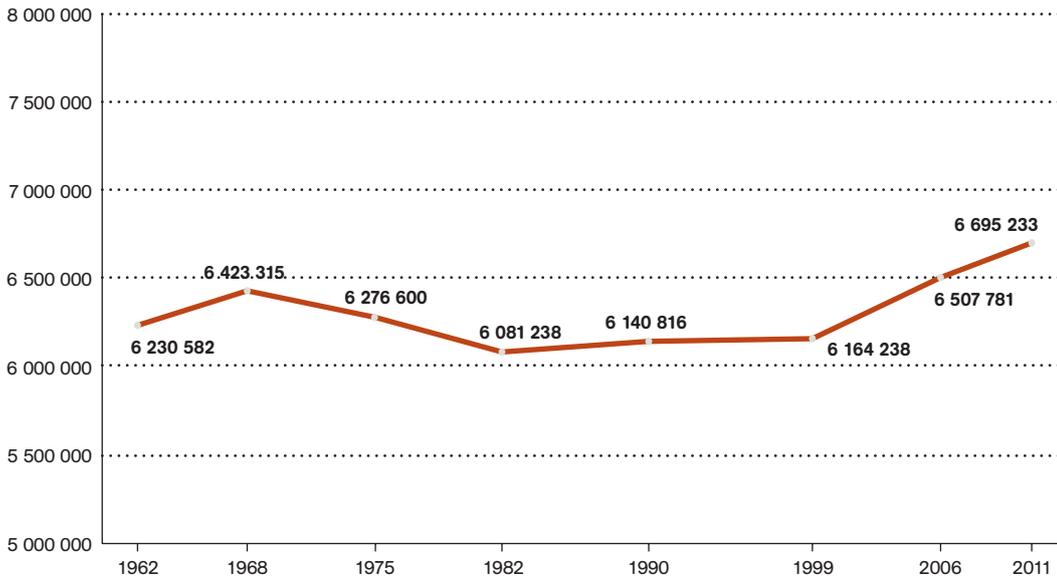
### Évolution de la population 1999-2006

#### Évolution annuelle moyenne de la population municipale légale

- Hausse**
- plus de 2 %
  - de 1,5 à 2 %
  - de 1 à 1,5 %
  - de 0,5 à 1 %
  - moins de 0,5 %
- Baisse**
- moins de 0,5 %
  - de 0,5 à 1 %

Source : Insee, recensement de la population 1999 et 2006

### Métropole du Grand Paris - Évolution de la population municipale légale de 1962 à 2011



Source : Insee, recensements

## 1/ Métropole du Grand Paris : 6,70 millions d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2011, une population qui s'accroît au rythme de 37500 habitants par an

### Paris : 2,250 millions d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2011 soit une progression de 13 721 habitants par an

À Paris la croissance démographique s'accélère. La population de la capitale s'est accrue de 13 721 habitants chaque année en moyenne de 2006 à 2011, soit un taux de croissance de 0,6 % par an. De 1999 à 2006, le taux d'évolution annuel moyen s'élevait à 0,4 % par an et faisait suite à une longue période de baisse de 1968 à 1999. Paris retrouve en 2011 le niveau de population qui était le sien à la fin des années 1970.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, la population municipale légale de Paris s'établit à 2 249 975 d'habitants. Ce chiffre traduit une augmentation de 68 604 habitants par rapport aux 2 181 371 habitants de la population

municipale légale de 2006. De 1999 à 2011, la capitale a gagné 124 729 habitants.

Pour la première fois depuis le milieu des années 1950, les gains de population sont un peu plus rapides à Paris qu'en petite couronne ou en grande couronne. Ces évolutions résultent à la fois d'une croissance qui s'accélère à Paris et se ralentit dans les autres départements de la région, à l'exception de la Seine-et-Marne. Cette tendance contraste avec celles constatées dans les autres grandes agglomérations françaises.

### En petite couronne, la croissance démographique se poursuit à un rythme moins élevé

De 2006 à 2011, les trois départements de petite couronne connaissent une croissance moins prononcée que lors de la

période 1999-2006. L'évolution moyenne de population est assez homogène entre départements. Le département des Hauts-de-Seine enregistre la croissance la plus élevée (+ 0,6 % par an, comme Paris) suivi de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne (+ 0,5 % par an).

La population s'accroît également en grande couronne au même rythme qu'en petite couronne mais les évolutions sont plus contrastées. La Seine-et-Marne enregistre le taux de croissance annuel le plus fort des huit départements franciliens (1 % par an) tandis que les autres départements ont des progressions inférieures à la moyenne régionale, allant de 0,3 % à 0,4 % par an. Globalement la population municipale régionale atteint 11 852 851 en 2011 en progression de 0,5 % par an par rapport à 2006.

### La métropole parisienne au sein de l'Île-de-France

	Population municipale légale			Taux d'évolution annuel moyen (en %)		
	au 01/01/2011	au 01/01/2006	au 08/03/1999	2006-2011	1999-2006	1990-1998
Paris	2 249 975	2 181 371	2 125 246	0,6	0,4	- 0,1
Hauts-de-Seine	1 581 628	1 536 100	1 428 881	0,6	1,0	0,3
Seine-Saint-Denis	1 529 928	1 491 970	1 382 861	0,5	1,1	0,0
Val-de-Marne	1 333 702	1 298 340	1 227 250	0,5	0,8	0,1
Petite couronne	4 445 258	4 326 410	4 038 992	0,5	1,0	0,1
Métropole	6 695 233	6 507 781	6 164 238	0,6	0,8	0,0
Seine-et-Marne	1 338 427	1 273 488	1 193 767	1,0	0,9	1,1
Yvelines	1 413 635	1 395 804	1 354 304	0,3	0,4	0,4
Essonne	1 225 191	1 198 273	1 134 238	0,4	0,8	0,5
Val-d'Oise	1 180 365	1 157 052	1 105 464	0,4	0,7	0,6
Grande couronne	5 157 618	5 024 617	4 787 773	0,5	0,7	0,6
Île-de-France	11 852 851	11 532 398	10 952 011	0,5	0,7	0,3

Sources : Insee, recensements de 1999, 2006 et 2011

## 2/ Les ressorts de la croissance démographique

L'évolution de la population est tributaire de la capacité du parc de logements à accueillir la population mais aussi du taux de résidences principales et de l'évolution de la taille des ménages. Ces facteurs liés aux logements et aux ménages ne sont pas étudiés dans cette note car les données au 01/01/2011 ne sont pas encore disponibles. On s'intéresse donc ci-dessous aux facteurs proprement démographiques à l'origine des gains de population : l'amélioration du solde naturel et celle du solde migratoire.

### Un excédent naturel qui augmente

Dans la métropole parisienne, l'excédent des naissances sur les décès entraîne un gain de 65 447 personnes par an en moyenne au lieu de 58 425 par an de 1999 à 2005. Le regain de natalité depuis le début des années 2000 sous-tend

ce mouvement avec 105 328 naissances par an enregistrées pendant la période 2006-2010 au lieu de 101 328 entre 1999 et 2005. Ce maintien des naissances à un niveau élevé s'observe également au niveau régional et national. La baisse des décès contribue elle aussi la croissance du solde naturel avec 39 881 décès par an ont été enregistrés pendant la période 2006-2010 contre 42 903 par an au cours de la période précédente 1999-2005. La chute de la mortalité se relie à deux phénomènes : une espérance de vie en hausse et un mouvement de départ au moment de la retraite qui limite le vieillissement, et ainsi, le nombre de décès.

À Paris, l'excédent des naissances sur les décès entraîne un gain près de 17 084 personnes par an en moyenne au lieu de 15 984 personnes par

an de 1999 à 2005. La période récente est cependant marquée par un tassement de la natalité avec 31 140 naissances par an entre 2006 et 2010 contre 31 718 entre 1999 et 2005. C'est surtout la baisse des décès qui explique la croissance du solde naturel avec 14 056 décès par an en moyenne de 2006 à 2010 contre 15 735 par an au cours de la période 1999-2005.

Les départements limitrophes de Paris bénéficient eux aussi d'un excédent des naissances sur les décès dont le volume s'accroît par rapport à la période précédente sous l'effet du maintien de la natalité à un haut niveau et de la baisse des décès.

### Un solde migratoire toujours déficitaire

Les départements limitrophes de Paris se distinguent par une dégradation de leur solde migratoire apparent<sup>1</sup> par rapport

à la période 1999-2005. Il en va de même pour la grande couronne. Seul le département de Paris voit son solde migratoire apparent se réduire. Le solde des échanges migratoires de Paris avec les autres départements et l'étranger est devenu nettement moins déficitaire entre 2006 et 2011 : il entraîne une perte d'environ - 3 363 personnes par an au lieu de - 7 965 de 1999 à 2005. Cette réduction du déficit migratoire semble s'expliquer par des arrivées plus nombreuses suite à l'accroissement du parc de résidences principales et par des départs moins nombreux ou retardés. En effet les départs affectent particulièrement les familles avec enfants et les retraités. Or on observe depuis le début des années 2000 une augmentation des familles, particulièrement celles de deux ou trois enfants et un recul de l'âge de départ à la retraite.

### Facteurs explicatifs des évolutions de la population municipale légale

	Population au 01/01/2011	Taux de croissance annuel moyen (%)		Taux de croissance annuel moyen dû au solde naturel (%)		Taux de croissance annuel moyen dû au solde migratoire apparent <sup>1</sup> (%)	
		2006-2011	1999-2006	2006-2011	1999-2006	2006-2011	1999-2006
Paris	2 249 975	0,6	0,4	0,8	0,7	- 0,2	- 0,4
Hauts-de-Seine	1 581 628	0,6	1,0	1,0	1,0	- 0,4	0,1
Seine-Saint-Denis	1 529 928	0,5	1,1	1,3	1,2	- 0,8	- 0,1
Val-de-Marne	1 333 702	0,5	0,8	1,0	0,9	- 0,4	- 0,1
Petite couronne	4 445 258	0,5	1,0	1,1	1,0	- 0,6	0,0
Métropole	6 695 233	0,6	0,8	1,0	0,9	- 0,4	- 0,1
Seine-et-Marne	1 338 427	1,0	0,9	0,9	0,8	0,1	0,2
Yvelines	1 413 635	0,3	0,4	0,8	0,8	- 0,6	- 0,4
Essonne	1 225 191	0,4	0,8	0,9	0,9	- 0,5	- 0,1
Val-d'Oise	1 180 365	0,4	0,7	1,0	0,9	- 0,6	- 0,3
Grande couronne	5 157 618	0,5	0,7	0,9	0,8	- 0,4	- 0,2
Ile-de-France	11 852 851	0,5	0,7	1,0	0,9	- 0,4	- 0,2

Sources : Insee, recensements de 1999, 2006 et 2011 - État civil de 1999 à 2010

1 - Le solde apparent des entrées-sorties est calculé comme la différence entre la variation de la population et le solde

naturel. Il dépend des mouvements de population entre l'Ile-de-France et les autres régions ou l'étranger.

### 3/ Paris et les 29 communes limitrophes : une forte contribution à la croissance démographique

Paris a gagné 68 600 habitants entre 2006 et 2011, ce qui représente plus de 21 % de la croissance régionale.

Hors de Paris, parmi les 10 communes de petite couronne les plus contributives à la croissance démographique francilienne, cinq sont des communes limitrophes de Paris. C'est le cas de Saint-Denis et Saint-Ouen en Seine-Saint-Denis et de

Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux et Montrouge dans les Hauts-de-Seine. Saint-Ouen et Saint-Denis sont les villes qui participent le plus fortement à la croissance démographique de la région sur la dernière période. Saint-Ouen a ainsi accru sa population de 2,2 % par an et Saint-Denis de 1,9 % par an. Sous l'effet de cette croissance forte, Saint-Denis dépasse désormais le seuil des 100 000

habitants. Ces fortes augmentations de population se relient à la fois à la natalité et à des rythmes de construction élevés.

En grande couronne, quatre communes sont en forte croissance, toutes situées en Seine-et-Marne, département le plus dynamique de l'Ile-de-France. Il s'agit de Bussy-Saint-Georges, Chelles, Savigny-le-Temple et Montevrain.

#### Évolution de la population de Paris et des 29 communes limitrophes de 2006 à 2011

	Population municipale légale			Taux d'évolution annuelle	
	au 01/01/2011	au 01/01/2006	au 08/03/1999	2006-2011	1999-2006
Boulogne-Billancourt	116 220	110 251	106 367	1,1	0,5
Clichy	59 458	57 162	50 179	0,8	1,9
Issy-les-Moulineaux	65 326	61 471	52 647	1,2	2,2
Levallois-Perret	64 629	62 851	54 700	0,6	2,0
Malakoff	30 768	30 509	29 402	0,2	0,5
Montrouge	48 710	45 178	37 733	1,5	2,6
Neuilly-sur-Seine	61 797	61 471	59 848	0,1	0,4
Puteaux	44 683	42 981	40 780	0,8	0,8
Saint-Cloud	29 194	29 385	28 157	- 0,1	0,6
Suresnes	46 876	44 197	39 706	1,2	1,5
Vanves	27 022	26 878	25 414	0,1	0,8
Aubervilliers	75 598	73 506	63 136	0,6	2,2
Bagnolet	34 513	34 069	32 511	0,3	0,7
Les Lilas	22 505	22 071	20 226	0,4	1,3
Montreuil	103 068	101 587	90 674	0,3	1,6
Pantin	53 797	53 577	49 919	0,1	1,0
Le Pré-Saint-Gervais	18 075	17 240	16 377	1,0	0,7
Saint-Denis	107 762	97 875	85 832	1,9	1,9
Saint-Ouen	47 783	42 950	39 722	2,2	1,1
Charenton-le-Pont	29 562	28 395	26 582	0,8	0,9
Fontenay-sous-Bois	52 723	51 727	50 921	0,4	0,2
Gentilly	16 892	17 034	16 118	- 0,2	0,8
Ivry-sur-Seine	58 185	55 608	50 972	0,9	1,3
Joinville-le-Pont	17 953	17 177	17 117	0,9	0,1
Le Kremlin-Bicêtre	26 131	25 567	23 724	0,4	1,1
Nogent-sur-Marne	31 795	30 632	28 191	0,7	1,2
Saint-Mandé	22 292	22 211	19 697	0,1	1,7
Saint-Maurice	14 586	14 547	12 748	0,1	1,9
Vincennes	48 649	47 488	43 595	0,5	1,2
<b>29 communes limitrophes</b>	<b>1 376 552</b>	<b>1 325 595</b>	<b>1 212 995</b>	<b>0,8</b>	<b>1,3</b>

Source: Insee, recensements

## 4/ Une population en hausse dans la majorité des arrondissements parisiens

### Quinze arrondissements en progression

De 2006 à 2011, quinze arrondissements sur vingt enregistrent des gains de population. Les plus fortes augmentations concernent les 2<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissements où l'évolution annuelle dépasse les 1 %.

Dans les 2<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissements, un renouvellement de population s'est produit lié à l'arrivée de populations jeunes dans des logements précédemment occupés par des personnes âgées. Le 2<sup>e</sup> a bénéficié de la transformation en logements de locaux économiques obsolètes. Le 16<sup>e</sup> arrondissement a connu une augmenta-

tion du taux de résidences principales liée à une forte baisse des logements vacants.

Quant au 17<sup>e</sup> arrondissement, il a profité d'un cumul de facteurs : hausse de la natalité, hausse de la construction, baisse de la vacance...

### La population du 19<sup>e</sup> arrondissement se stabilise

Après avoir fortement augmenté entre 1999 et 2006, la population du 19<sup>e</sup> arrondissement se stabilise. Dans cet arrondissement, la population âgée augmente aux dépens d'une population plus jeune, notamment dans les logements sociaux.

### Quatre arrondissements voient se réduire leur population : le 1<sup>er</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup>

Des baisses de population se produisent dans le 4<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup> arrondissement. Elles s'expliquent par une baisse du nombre de logements et surtout par une baisse du taux de résidences principales suite à une progression de la hausse des logements inoccupés, en particulier les résidences secondaires et occasionnelles.

Dans les 1<sup>er</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements, la baisse est plus modérée et s'explique essentiellement par une baisse de la taille moyenne des ménages.

## Paris - Évolution de la population municipale par arrondissement entre 2006 et 2011

	Population municipale légale			2006-2011		Densité	
	au 01/01/2011	au 01/01/2006	au 08/03/1999	Évolution sur la période	Taux d'évolution annuelle sur la période	Superficie en ha hors bois	Nombre moyen de personnes à l'ha
Paris 1 <sup>er</sup> arr.	17 443	17 745	16 888	- 302	-0,3	182,5	95,6
Paris 2 <sup>e</sup> arr.	22 927	21 259	19 585	1 668	1,5	99,1	231,3
Paris 3 <sup>e</sup> arr.	36 120	34 721	34 248	1 399	0,8	117,1	308,5
Paris 4 <sup>e</sup> arr.	27 887	29 138	30 675	- 1 251	-0,9	160,1	174,2
Paris 5 <sup>e</sup> arr.	60 800	61 475	58 849	-675	-0,2	254,0	239,4
Paris 6 <sup>e</sup> arr.	43 880	45 278	44 919	- 1 398	-0,6	215,3	203,8
Paris 7 <sup>e</sup> arr.	57 786	56 612	56 985	1 174	0,4	409,0	141,3
Paris 8 <sup>e</sup> arr.	40 589	39 088	39 314	1 501	0,8	388,0	104,6
Paris 9 <sup>e</sup> arr.	60 120	58 497	55 838	1 623	0,5	217,8	276,0
Paris 10 <sup>e</sup> arr.	94 027	92 082	89 612	1 945	0,4	289,2	325,1
Paris 11 <sup>e</sup> arr.	154 647	152 436	149 102	2 211	0,3	366,6	421,9
Paris 12 <sup>e</sup> arr.	144 402	141 519	136 591	2 883	0,4	638,8	226,1
Paris 13 <sup>e</sup> arr.	183 260	178 716	171 533	4 544	0,5	715,0	256,3
Paris 14 <sup>e</sup> arr.	140 317	134 370	132 844	5 947	0,9	561,6	249,9
Paris 15 <sup>e</sup> arr.	238 395	232 949	225 362	5 446	0,5	849,6	280,6
Paris 16 <sup>e</sup> arr.	169 942	153 920	161 773	16 022	2,0	790,5	215,0
Paris 17 <sup>e</sup> arr.	170 174	161 327	160 860	8 847	1,1	566,9	300,2
Paris 18 <sup>e</sup> arr.	203 127	190 854	184 586	12 273	1,3	599,6	338,8
Paris 19 <sup>e</sup> arr.	186 090	186 180	172 730	- 90	0,0	679,3	273,9
Paris 20 <sup>e</sup> arr.	198 042	193 205	182 952	4 837	0,5	598,4	331,0
<b>Paris</b>	<b>2 249 975</b>	<b>2 181 371</b>	<b>2 125 246</b>	<b>68 604</b>	<b>0,6</b>	<b>8 698,5</b>	<b>258,7</b>

Source : Insee, recensements  
Superficie hors bois de Boulogne et de Vincennes



Cet échantillon permet à l'Insee d'établir la population légale. Le principe du calcul consiste à faire la somme des observations issues des cinq années de collecte, en se référant au nombre de logements du milieu de la période (1<sup>er</sup> janvier 2010), connu par le répertoire d'immeubles localisés.

## Le Répertoire d'immeubles localisés (RIL) à Paris

Le répertoire d'immeubles localisés (RIL) est une base de données géographiques comprenant l'ensemble des adresses et leur localisation géographique des communes de 10 000 habitants ou plus. Il contient les adresses d'habitation, les établissements Sirene, les communautés, et à moyen terme les équipements urbains.

Constitué à partir d'informations issues du recensement général de la population de 1999, ce répertoire est mis à jour à partir :

- des fichiers de permis de construire ;
- du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene) ;
- des fichiers de La Poste ;
- des fichiers administratifs comportant une adresse (que l'Insee est autorisé à utiliser).

Il est également entretenu grâce aux échanges continus d'informations géographiques avec les communes concernées.

Ce répertoire sert de base de sondage aux enquêtes de recensement.

## L'impact du changement de méthode de recensement

Une partie des gains de population observés à Paris entre 1999 et 2006 est imputable à un changement de méthodologie du recensement.

Le passage d'une méthode de recensement exhaustif tous les 8-9 ans (jusqu'en 1999) à une méthode de recensement par sondage tous les ans (depuis 2004) explique une partie des gains de population.

Le passage d'une méthode à l'autre a nécessité de mettre à jour le RIL (répertoire d'immeubles localisés) qui constitue la base de sondage du nouveau recensement annuel.

Ces 10 000 logements ajoutés au RIL représentent par conséquent un gain fictif d'habitants, qui peut être estimé à environ 16 100 habitants. Selon les chiffres diffusés par l'Insee, la population parisienne est passée de Paris 2 125 246 habitants en 1999 à 2 181 371 en 2006, soit un gain de + 56 125 habitants (+ 0,4 % par an). Or si l'on prend en compte la mise à jour du RIL, en ajoutant 10 000 logements au stock de 1999, le gain « réel » devrait être plus proche de + 40 025 habitants, soit + 0,3 % par an.

En vue de prendre en compte ces changements de méthode, l'Insee prévoit de publier au 1<sup>er</sup> trimestre 2014 dans un document de travail des taux d'évolution ajustés pour les périodes 1990-1999 et 1999-2006 à l'échelle des départements et des régions. Les niveaux ne seront pas modifiés. Pour Paris, les écarts sont faibles : évolution ajustée 1999-2006 (+ 0,3 % au lieu de + 0,4 % non ajustée) et évolution ajustée 1990-1999 (0 % au lieu de - 0,1 % non ajustée).

## Définition des catégories de population

Le concept de population totale est défini par le décret n° 2003-485 publié au Journal officiel du

8 juin 2003, relatif au recensement de la population.

La population totale est une population légale à laquelle de très nombreux textes législatifs ou réglementaires font référence notamment pour le calcul des dotations fiscales. À la différence de la population municipale, elle n'a pas d'utilisation statistique car elle comprend des doubles comptes dès lors que l'on s'intéresse à un ensemble de plusieurs communes.

### • La population totale légale

est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

### • La population municipale

comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans des habitations mobiles, recensées sur le territoire de la commune.

### • La population comptée à part

comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont une résidence sur le territoire de la commune (exemples : une personne mineure résidant ailleurs du fait de ses études ; un conjoint, concubin ou personne liée par un pacte civil de solidarité résidant pour des raisons professionnelles hors de la résidence familiale et hors communauté...).

#### Directrice de la publication

Dominique ALBA

#### Note réalisée par

Sandra ROGER

#### Sous la direction de

Audry JEAN-MARIE

#### Exploitation statistique

Sandra ROGER

#### Cartographie

Anne SERVAIS

#### Mise en page

Jennifer POITOU

[www.apur.org](http://www.apur.org)